

VILLE DE MONTEBOURG
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUIN 2011

L'an deux mil onze, le 22 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de MONTEBOURG, dûment convoqué par Monsieur Le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses assemblées, sous la présidence de Monsieur MAUQUEST Jean-Pierre, Maire.

Présents : Monsieur MAUQUEST Jean-Pierre (Maire), Monsieur BOIS Christophe, Madame MORIN Louissette, Monsieur LUCAS Fernand (adjoints au maire), Messieurs MESNIL Jacques, LEMERAY Samuel, Madame LE ROY Véronique, Messieurs MARTINE Didier, BARBANCHON Jean-Pierre, PILET David, ROUPSARD Paul, Madame POIGNANT Françoise, Messieurs JOUANNE Eric et LAINE Gérard (conseillers municipaux).

Absents Excusés : Messieurs GIMENEZ José, LECOEUR Michel, LACOTTE Patrick donne pouvoir à Monsieur MESNIL Jacques, HOCHET Jacques donne pouvoir à Monsieur ROUPSARD Paul.

Absents : Monsieur BISSON Lionel

Secrétaire de séance : Monsieur BARBANCHON Jean-Pierre

1- Informations et communications diverses

Monsieur le Maire débute ce conseil en rendant hommage à Claude Lamache, qui nous a quitté voici quelques semaines après une courte maladie certes, mais foudroyante.

Monsieur Lamache était un grand éleveur de bovins de la race Normande et il aimait la race Normande et au vu de son attachement, il n'y avait qu'une race valable et digne c'était la race Normande. Il exploitait à la ferme du château de Yvetot Bocage le château de Servigny haut lieu de l'histoire, car c'est en son bureau que sera singé la reddition des Allemands en Basse Normandie Il a participait au concours de nombreuses chandeleurs. Puis il était membre du comité chandeleur et nommer depuis plusieurs années et encore cette année 2011, commissaire. Il devait se rendre dans les fermes quelques semaines avant la chandeleur afin de recruter les meilleures Normandes pour la vitrine de la Chandeleur.

Suite à sa disparition brutale, et en reconnaissance de toute son activité et dynamisme donné pour la chandeleur de Montebourg, le conseil municipal présence toute les condoléances de la ville de Montebourg à sa famille, à ses proches.

Afin de rendre hommage, à Claude Lamache, un moment de silence est observer.

Plusieurs manifestations ou cérémonies vont avoir lieu suivant le programme :

17 juin, fête de la musique,

Remerciements aux organisateurs, qu'ils soient élus, l'OCSC et Jacques Maheux, Nicolas Lebar. Un grand merci à tous. Cette organisation permet d'animer la commune.

19 juin libération de Montebourg. La commune a connu sa libération suite à 13 jours de combat. C'est une commune ravagée et entièrement détruite qu'il resta au soir du 19 juin 1944. Montebourg pleurait ses 65 victimes civiles, Des hommes et des femmes se sont battus, ont retroussé leurs manches, et se sont mis à reconstruire la commune de Montebourg.

Afin de marquer ce jour de la libération de Montebourg, de se souvenir des 65 victimes civiles, et le courage de ces hommes et de ces femmes, une célébration religieuse eu lieu le dimanche 19 juin en l'église Saint-Jacques à 11 heures, suivi d'une cérémonie patriotique au monument aux morts, et terminer par le verre de l'amitié servi dans la salle des fêtes.

26 juin, 14h30, spectacle de l'école Notre -Dame

01^{er} juillet, inauguration de la nouvelle station d'épuration. La station d'épuration avait été construire dans les années 50 et il était nécessaire de construire un nouvel équipement. D'autre part, le préfet avait par arrêté ordonné la construction. C'est ce que nous avons entrepris en avril 2010 sous la maitrise d'œuvre de Franck Boutet, société SA2E, et nous aurons le plaisir d'inaugurer le 01^{er} juillet à 16 heures. Sont attendus, Monsieur le Préfet, Monsieur le président du conseil général et un représentant de l'agence de l'eau.

23 et 24 juillet, fête Saint-Jacques. Comme depuis 10 ans la fête Saint-Jacques aura son feu d'artifice le samedi soir tiré depuis l'église Saint-Jacques. Le cout du feu d'artifice est de 3 902 € Une demande de participation financière est demandée aux commerçants et artisans. Par avance nous les remercions de leur générosité.

Auparavant le samedi aura lieu la braderie, vide grenier, en fin d'après- midi, après le couronnement de Saint-Jacques, le groupe Cocktail Swing Orchestra se produira devant la médiathèque. Le dimanche, pour la deuxième année aura lieu la braderie Moto sur la

place Saint-Jacques, et le groupe folklorique « le petit capé de Brix » se produira. Lors de ces deux jours, la fête foraine aura lieu sur les places Albert Pèlerin.

02 juillet, Inauguration de la Maison des Assistantes Maternelle.

7 août, 11^{ème} millénaire de la Normandie Dans le cadre de l'abbaye auront lieu différentes manifestations organisées par l'office intercommunal du tourisme. Vente de crêpes, jeux anciens, groupe de musique...

Autre domaine, les travaux de la voirie communale. Suite à la réunion du groupe de travail sur la voirie, il a été décidé d'engager les travaux suivants :

-**Réfection de la route du Bois**, un enrobé sera posé à partir de la ferme Mignot jusqu'au croisement de la route menant à Vaudreville.

-**Place du petit marché**, un enrobé sera refait de part et d'autres de la bordure de la place du petit marché. Nous allons engager une réflexion sur le devenir des parterres des anciens arbres et le profil de la bordure.

- **Rue Sanson**, cette rue est à refaire, et un effacement des réseaux électrique et télécom sont prévus en fin d'année. D'autre part, il y a lieu de vérifier l'état du réseau d'assainissement et de la mise en séparatif. Pour l'instant les trous seront bouchés et les travaux définitifs seront réalisés à l'issue de l'enfouissement des réseaux.

Accès du stade. Le mur est en cours de construction par les services technique de la commune. Vu l'état d'avancement, les travaux de voirie peuvent être réalisés, L'entreprise Boucé intervient des maintenant.

Voirie zone artisanale. La voirie à partir de l'entreprise Tabarin et passant devant l'entreprise Hautemanière est en très mauvais état. EN accord avec la communauté de communes, l'entreprise Boucé a été retenue pour la remise en état. Elle interviendra suite aux travaux de voirie de Montebourg. Il sera posé un bicouche et des bordures délimitant un trottoir. La facture sera réglée par moitié par la communauté de communes et la seconde moitié par la commune.

Etude de viabilisation de l'ancienne route de la carrière. Monsieur le Maire indique qu'il a reçu l'étude réalisée par la société Tecam et une réunion sera organisée prochainement afin de mener une réflexion

Médailles d'honneur du travail. Les médailles d'honneur du travail d'argent et de Vermeil sont décernées à Monsieur Renouf Gérard, par promotion du 01^{er} janvier. Nous lui adressons toutes nos félicitations. La médaille d'argent est décernée à Monsieur Gohin Alain et la médaille de Vermeil est décernée à Jean-Luc Moulin, nous leurs adressons toutes nos félicitations.

Contrat de territoires. Le projet de mise aux normes de l'assainissement des rues des Juifs et adjacentes a été retenu définitivement par la communauté de communes. De ce fait ce dossier sera soumis en délibération du conseil général de La Manche, courant juin. Le commencement des travaux devra intervenir avant la fin de l'année. D'autre part, compte tenu de notre volonté d'implanter un cabinet médical sur le territoire, le dossier sera de la compétence de la commune, alors qu'auparavant il était inscrit en pôle de Santé en compétence communautaire. Nous avons souhaité cette réorientation afin de répondre au plus vite à la demande. Si la maîtrise d'ouvrage avait été assurée par la communauté, la compétence aurait dû lui être transférée. Néanmoins le projet reste inscrit au contrat de territoire et le pôle de santé reste envisageable à condition du regroupement d'au moins deux professions de santé. La communauté de communes reste un partenaire de la commune pour l'implantation du cabinet médical, et participera à l'élaboration et la réalisation du projet.

Cabinet médical. Un appel d'offres a été réalisé et la société Gourion basée à Villedieu a été retenue afin d'élaborer un projet d'implantation d'un cabinet médical sur le territoire de la commune de Montebourg. Toutes les pistes d'implantations sont envisagées ainsi que les pistes de modification de bâtiment existant ou construction neuve. Ce cabinet devrait accueillir les 2 médecins exerçant à Montebourg, avec la possibilité d'accueil d'autres médecins. Une réflexion est à mener sur l'éventuel regroupement au sein du cabinet médicale de la PMI, les permanences d'assistantes sociales, l'ADMR, le CLIC, la Banque Alimentaire. Le bâtiment devra répondre aux normes de développement durables, panneaux photovoltaïques, récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires...

PLU. L'étude arrive à sa fin et le document sera prochainement soumis à enquête public. Je réitère le fait que la zone constructible située autour de l'école maternelle, et d'une surface d'environ 2 hectares est réservée à la construction de structures publiques, tel que les écoles, pôle petite enfance...

2- Jury des assises, désignation des jurés

- Liard Michel 10 avenue de Verdun
- Lelièvre Jules 8 rue du Rivet
- Lemière Myriam 17 rue du grand clos
- Charenton Maryvonne 11 rue de l'abbaye
- Douasbin Emile 6 rue du 8 mai
- Lambard Daniel 22 rue du président Kenedy appart 102

3- Extension de la carrière de Montebourg, enquête publique

L'exploitant de la carrière de Montebourg souhaite une extension de l'extraction et la poursuite de l'activité. Ceci afin de pérenniser l'activité pour quelques dizaines d'années. Nous en avons délibéré en l'année 2009 et afin d'autoriser l'extension et l'extraction, cette dernière est soumise à enquête publique. Le tribunal a nommé un commissaire enquêteur et cette enquête aura lieu du 09 juin au 09/07/2011. Le conseil municipal doit en être informé sur l'arrêté pris par Monsieur le Préfet de la Manche du lancement de l'enquête publique.

Le dossier est déposé en mairie et consultable sur place

4- Travaux voirie rue du petit train et rue Tiphaine de la Roche, appel d'offres résultat.

Un appel d'offres procédure adaptée a été lancé le 7 mai et publié dans les journaux locaux, auprès des entreprises, pour la remise en état de la rue du petit train, la création d'une jonction entre cette dernière et la rue du grand clos, la remise en état de la rue Tiphaine de la Roche et de l'impasse.

Les entreprises devaient avoir répondu au plus tard le 23 mai.

Les travaux prévus dans la rue du petit train consisteront à remettre en état la voirie et mettre en sécurité le déplacement du piéton. La jonction permettra la liaison entre la

rue du petit train, le lotissement et la rue du grand clos. Cette jonction participe au désenclavement de l'école et répondra au souci de stationnement généré par l'école

Les travaux de la rue Tiphaine de la Roche s'entendent entre la zone artisanale et le chemin d'accès aux salles de sports, et consiste à une mise en sécurité du piéton et la mise aux normes de l'écoulement des eaux. La deuxième tranche de travaux s'étendra du dit chemin jusqu'après le collège, mais pour ce faire la communauté de communes doit envisager la construction d'un mur de soutien aux terrains de sports. Monsieur le président de la communauté de commune a exprimé le souhait d'une réalisation en cours de l'année 2012.

Les réunions, de la commission d'appel d'offres, se sont déroulé les 27/05/2011 et 08/06/2011 en mairie.

7 entreprises ont retiré le dossier. 3 ont répondu à l'appel d'offres.

L'entreprise Eurovia a été retenue pour un montant global de 366 654.45 €

Ce marché est un marché simple consultation, marché à bon de commandes d'une durée de 1 an renouvelable 1 fois, répondant aux exigences du code des marchés publics en vigueur .

Suite à cet appel d'offres, le conseil municipal doit être informé du déroulement de l'appel d'offres et du choix de l'entreprise.

Le conseil accepte la proposition.

5- Bourse au permis de conduire, délibération de mise en place

Le conseil municipal a exprimé le souhait de mettre en place la bourse au permis de conduire auprès des jeunes. Il a affirmé sa volonté en inscrivant une somme aux budgets 2010 et 2011. Après plusieurs réunions, enquête auprès des jeunes, il est proposé de lancer cette opération. L'auto-école implantée à Montebourg a donné son accord. Suivant les critères établis par la commission créée, 6 jeunes pourraient bénéficier de cette aide en contre - partie de travaux communaux. Certaines conditions et demandes des élus ont été discutées et seront appliquées. La liste des taches demandées au jeunes et la durée ont été établies.

Le compte rendu a été communiqué.

Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place de la bourse au permis de conduire.

6- Station épuration, construction versement des subventions.

Afin d'envisager la construction de la nouvelle station d'épuration, les élus ont demandé un financement de la part du conseil général de La Manche et de l'Agence de L'eau. Ces derniers ont acceptés et seront remerciés lors de l'inauguration de la station d'épuration. Le conseil général a versé à ce jour la somme de 442 364.76 € sur un montant total de 617 750 € et l'agence de l'eau à versé à ce jour la somme de 457 193 € sur un montant total de 662 625 €.

7- Subventions aux associations répartitions.

Ce dossier a été soumis en commission de finances le 20 juin et joint en annexe. Le conseil donne un avis favorable sur l'ensemble des propositions, mais concernant le vote des subventions aux écoles privées, 2 votes contres, pour les autres écoles, 1 abstention.

8- Affaires diverses

Lotissement communal, extension. La demande d'accession à la propriété est croissante. Il est urgent de viabiliser des parcelles. Le projet d'extension du lotissement est en cours auprès du maître d'œuvre monsieur Drouet de Valognes. Un premier plan m'a été présenté. La demande de lotissement devrait intervenir rapidement, mais nous devons auparavant classer la partie de la parcelle se trouvant derrière le cimetière en parcelles constructible. Pour ce faire cette modification est intégrée dans la modification du POS en PLU. Je vous propose de déposer la demande de lotissement sans la partie située derrière le cimetière. Cette dernière pourra être un futur lotissement de 3 parcelles à une date ultérieure après l'application du PLU. Ceci afin de répondre favorablement au plus vite aux demandes d'accession à la propriété.

Le conseil donne son accord.

Demande de l'ESAT une autorisation de travaux rue Saint-Jacques. L'ESAT va prochainement engager des travaux de construction de 10 logements pour personnes handicapés et en retraite. Le projet sera réalisé sur le terrain situé rue Saint-Jacques. L'accès à la parcelle se fera de la rue président Coty. L'ESAT demande l'autorisation de réaliser des travaux de voirie sur les parcelles 413, 414, 415 afin de rendre circulaire cette voie. Elle permettra en partie la desserte des parcelles communales, derrière le haras. L'ESAT propose de rétrocéder à la commune les travaux. Le cout est neutre pour la commune de Montebourg et permet la réalisation de la voirie.

Le conseil donne son accord.

22 rue Kennedy, L'office des HLM, propriétaire du bâtiment 22 rue Kennedy souhaite remettre en état la voirie et l'éclairage public. L'ESAT, propriétaire des garages situés à la même adresse a la même volonté. Actuellement l'éclairage public est alimenté par le bâtiment HLM. L'office et l'ESAT s'engage à réaliser la remise en état de la voirie et de l'éclairage public, et la commune accepte le branchement de l'éclairage public sur le domaine public, et accepterait le transfert à titre gratuit de la propriété des parcelles non-bâties de l'office et de l'ESAT. Enfin la maintenance de l'éclairage public entrerait dans le contrat de maintenance du syndicat d'électrification Quettehou- Montebourg.

Le conseil donne son accord.

Exonération assainissement au 4 rue Saint-Jacques, Le locataire demande une exonération de sa taxe d'assainissement compte tenu du nom raccordement à l'assainissement collectif du logement qu'il occupe. Ce logement devrait être raccordé compte tenu de la présence du réseau de collecte de part et d'autre de la propriété et le logement est raccordable. La loi permet de demande la participation de la taxe d'assainissement à tout logement raccordé ou raccordable. Le propriétaire m'a indiqué que la mairie lui avait répondu, environ une dizaine d'années, que le plan n'existait pas et que sa propriété n'a pas à être raccordée. J'ai par courrier indiqué au propriétaire de réaliser les travaux des maintenant, et accordé au locataire une remise exceptionnelle de 50% de la taxe d'assainissement compte tenu de la situation ambiguë. Cette ristourne s'élève à 87.98 €.

Le conseil donne son accord

Emprunts Décision modificative n°1 budget ville, le conseil municipal a inscrit la somme totale de 244 327.72 €, réparti de la façon suivante : Rond- point 93 000 €, Travaux rue Tiphaine de la roche 50 582.63 € Travaux rue du petit train 100 745.09 €

Suite à l'appel d'offres pour travaux des deux rues, il s'avère que la dépense sera supérieure au budget prévisionnel.

Il y aurait lieu d'affecter les sommes suivantes en emprunt sur les programmes : Rond-point 93 000 €, travaux rue Tiphaine de la Roche 99 761.63 € Travaux rue du petit train 124 219.55 € soit un total d'emprunts de 317 693.37 € au lieu de 244 327.72 €. Cette augmentation n'entraîne pas une augmentation de la dette communale. Elle consomme une part du prévisionnel des années prochaines, à endettement constant.

La commission des finances s'est réunie sur le sujet le lundi 20 juin 2011.

Le conseil accepte la décision modificative.

Plan de formation du personnel communal. Pour la première année un plan de formation est mis en place pour l'ensemble du personnel communal. Ce dernier a été négocié avec chaque membre du personnel communal. Le tableau relate les formations réalisées ou en cours.

Formation réalisée en 2011		
Formation permis poids lourds	En cours	1 agent
Formation comment réparer la voirie ?	Juin	1 agent
Formation informatique	Mai	1 agent
Habilitation électrique	Juin	1 agent
Formation langue étrangère	En cours	1 agent

9- Interventions des conseillers municipaux

L'association donnant des cours de danse dans la salle des fêtes propose de donner une prestation lors du feu d'artifice de la fête Saint-Jacques. D'autre part cette association propose une prestation gratuite envers les résidents de la maison de retraite et du foyer résidence.

Il est demandé la pose d'une corbeille rue de l'Etoile, une corbeille. D'autre part une borne de distribution de sacs pour ramasser les crottes de chien sera posée au square FFI.

Il est remarqué la baisse de quantité de denrées Européennes données lors de la distribution des colis alimentaire de la banque alimentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire

Jean-Pierre Barbanchon



Le Maire

Jean-Pierre MAUQUEST

